

Notice d'utilisation

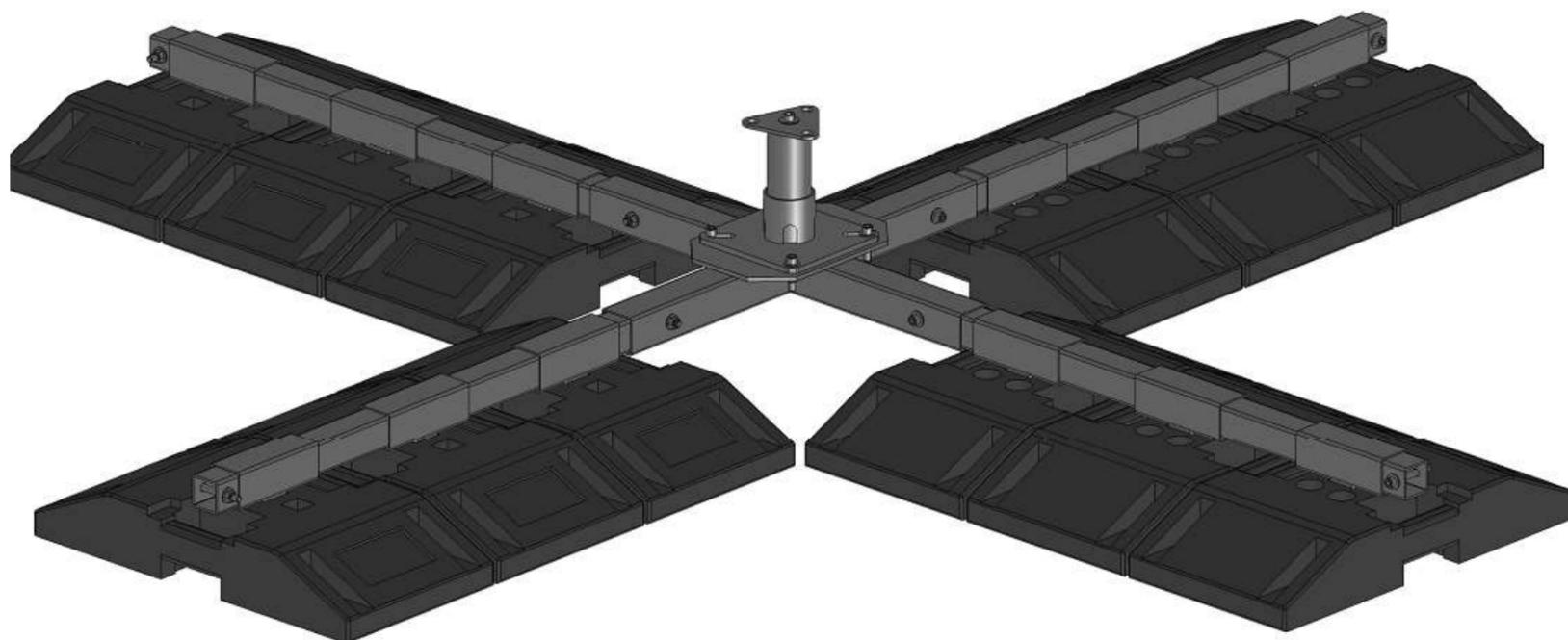


# POINT D'ANCRAGE KIBO STEINBOCK 3078

Contrepoids d'encrage 3078  
Numéro de référence 3078

EN 795:1996 classe E

CE 0194



Édition:

2011-05-30

## Sommaire:

1. Description du contrepoids d'ancrage	2
2. Construction du contrepoids d'ancrage	3
3. Données techniques du contrepoids d'ancrage	3
4. Installation (pose) du contrepoids d'ancrage	4
5. Description de marquage du contrepoids d'ancrage	4
6. Princes d'usage du contrepoids d'ancrage	5
7. Charte d'exploitation du contrepoids d'ancrage	6

### 1. Description du contrepoids d'ancrage

Le contrepoids d'ancrage point d'ancrage KiBo Steinbock a été conçu en tant que le point d'ancrage mobile et pliable conforme à la norme PN-EN 795 classe E. Ce dispositif permet de sécuriser les salariés exécutant le travail sur les hauteurs, p.ex. sur les rives du toi plat.

Le contrepoids d'ancrage permet d'organiser, rapidement, un point d'ancrage solide et sûr pour l'équipement individuel de protection contre la chute de hauteur. Une fois les travaux exécutés, le contrepoids d'ancrage peut être démonté et déplacé dans un autre endroit ou remis jusqu'au prochain usage.

La structure modulaire du dispositif permet de l'installer et de le démonter sans besoin de grue, nacelle ou autre équipement spécial.

Le poids des éléments composants particuliers du dispositif a été choisi de façon à ce qu'il soit conforme aux réglementations (le poids d'un élément simple ne peut pas dépasser 28 kg) et puisse être transporté grâce à la forces des muscles humains.

Les éléments du contrepoids d'ancrage point d'ancrage KiBo Steinbock sont exécutés en caoutchouc et en acier. Tous les composants en acier sont fabriqués en acier inoxydable ou ont été traités contre l'impact des intempéries par la technologie de galvanisation à chaud, garantissant leur durabilité jusqu'à 50 ans.

Le contrepoids d'ancrage point d'ancrage KiBo Steinbock peut être utilisé sur les surfaces telles que:

- carton feutré
- membrane PVC
- béton

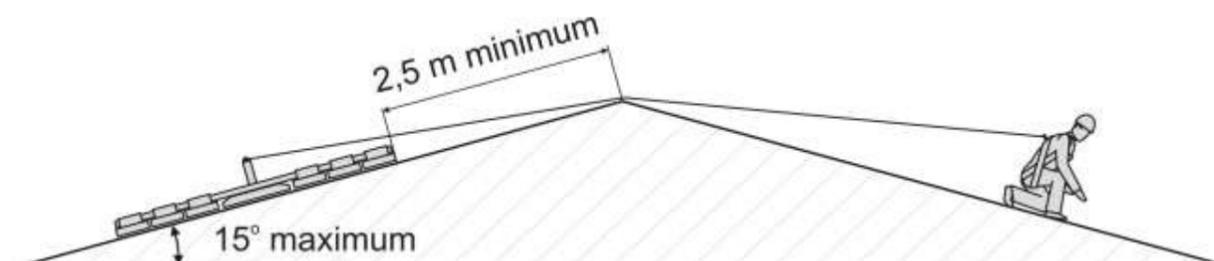
dont l'angle de pente ne dépasse pas 5°.

La surface suffisamment grande, occupée par le dispositif permet de répartir de façon optimale le poids sur le support (p.ex. le toit), ce qui minimise l'impact de la charge sur sa structure.

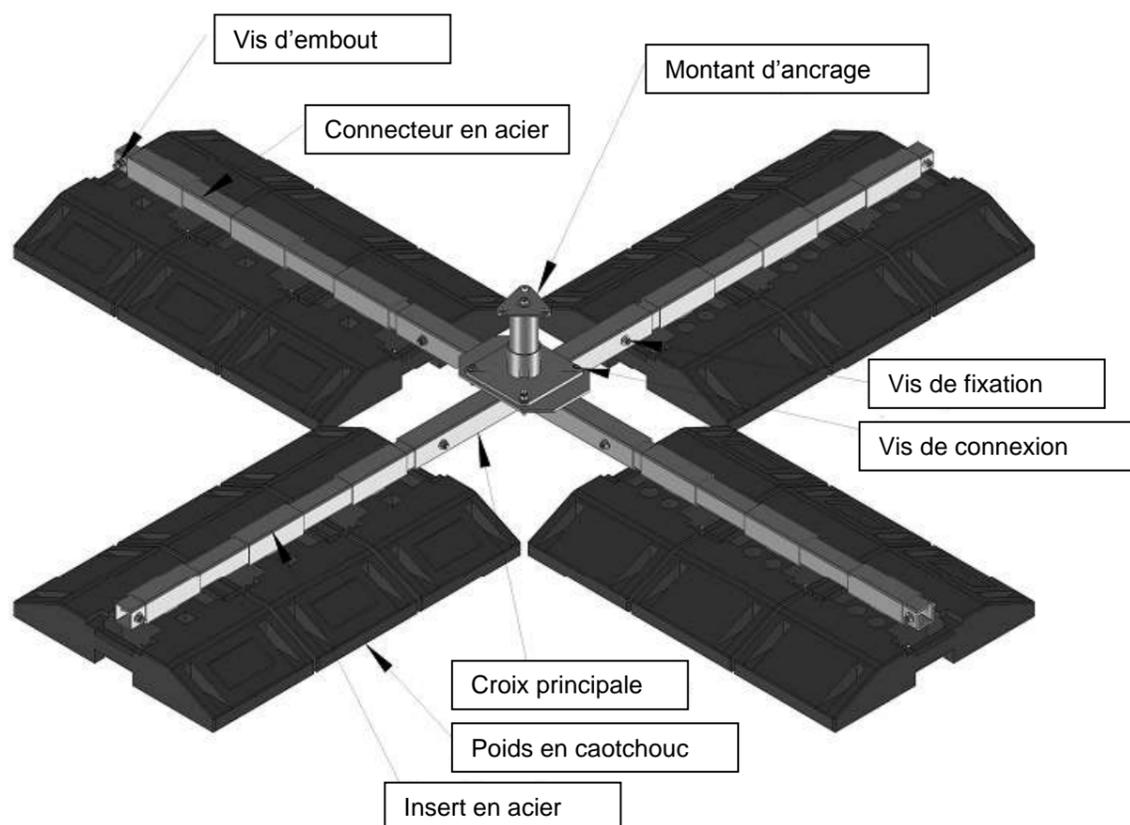
Il est strictement interdit d'utiliser le contrepoids d'ancrage en présence du risque des températures négatives.

Supprimer tous les éléments en vrac (p.ex. pierres) de surface de la couverture du toit où le contrepoids d'ancrage sera installé. Ne pas utiliser sur les surfaces gelées, graissées ou lisses qui peuvent perturber le fonctionnement du contrepoids d'ancrage. Ne pas installer le dispositif IM dans les zones de cumulation de l'eau.

En cas d'usage sur les toits couverts avec de la tôle à pente jusqu'à 15°, il convient d'utiliser toujours le contrepoids sur le côté opposé au côté où sont réalisés les travaux. Le contrepoids d'ancrage doit être toujours installé à au minimum 2,5 m de la dive du toit et travailler uniquement sur le côté opposé au contrepoids d'ancrage pour éviter l'effet de pendule sur la façade du bâtiment.



## 2. Construction du contrepoids d'ancrage.



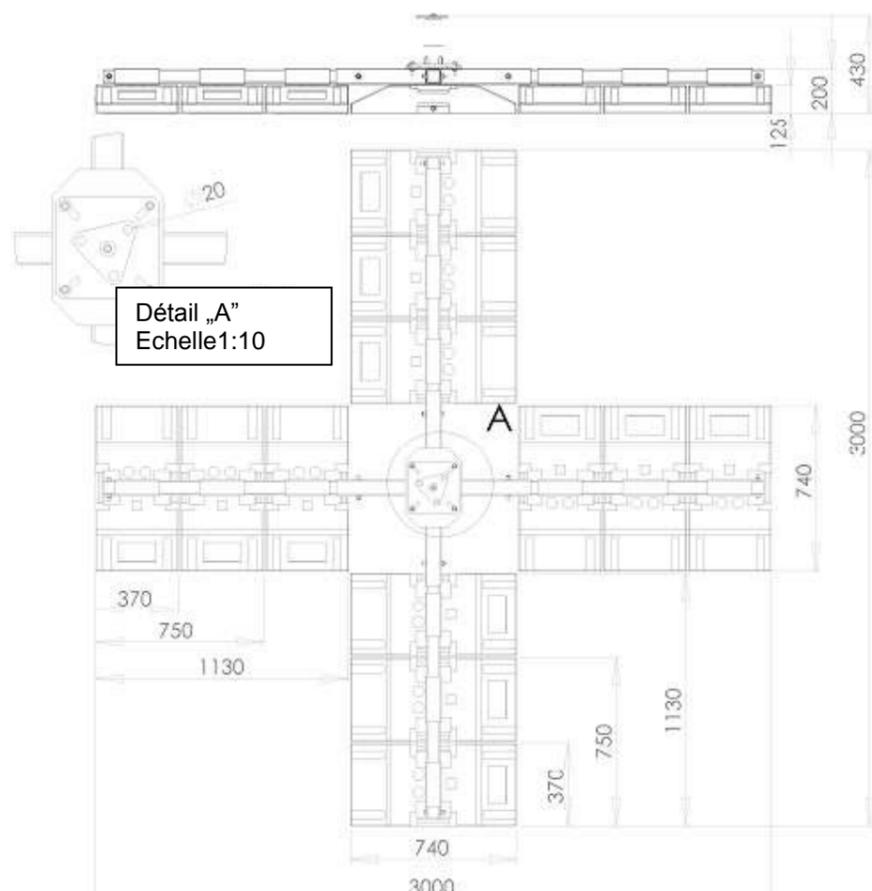
- Montant d'ancrage – 1 unité, permet de connecter l'équipement individuel au contrepoids d'encrage:

- a. Harnais de sécurité conformément à la norme EN 361
- b. Sous-ensemble de connexion et d'amortissement composé de:
  - Ligne de vie avec l'absorbeur d'énergie conformes à la norme EN 354/355
  - Dispositif à rappel automatique conforme à la norme EN 353-2
  - Dispositif à rappel automatique conforme à la norme EN 360
  - Connecteurs (mousquetons) conformes à la norme EN 362

- **Poids en caoutchouc** – 12 unités, un poids simple (1 de 12), connecté durablement avec l'**insert en acier**, installé sur le support.
- **Insert en acier** – 12 unités, insert fabriqué en acier galvanisé à chaud. Permet de connecter les poids les uns avec les autres.
- **Croix principale** – 1 unité, croix en acier, galvanisé à chaud, servant de base pour le montant d'ancrage (fixé durablement à l'aide des vis), constitue également la base pour les connexions (à l'aide du **connecteur en acier**) avec les **poids en caoutchouc**.
- **Connecteur en acier** – 4 unités, sert à connecter les **poids en caoutchouc** avec la **croix principale**, fabriquée en acier galvanisé à chaud.
- **Vis d'embout** – 4 unités, vis sécurisant contre le glissement des **poids en caoutchouc** du **connecteur en acier**.
- **Vis de fixation** - 4 unités, vis de connexion de la **croix principale** avec les **connecteurs en acier**.
- **Vis de fixation** – 4 unités, vis de connexion de la **croix principale** avec le **montant d'ancrage**.

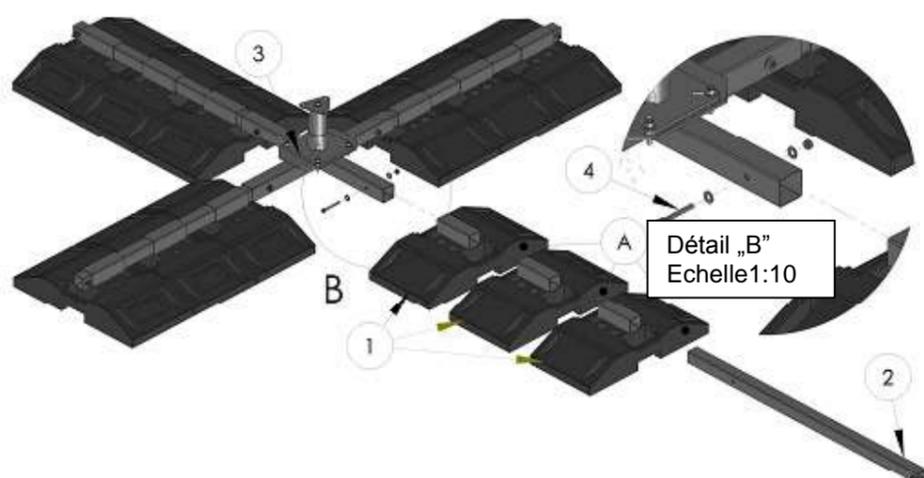
## 3. Données technique du contrepoids d'ancrage

- dimensions – conformément au schéma ci-après



- **Nombre autorisé de personnes travaillant simultanément** – 2 personnes
- **Poids total** - 374 kg +/- 2 kg
- **Structure principale** – en acier, acier galvanisé à chaud
- **Poids principaux** – en caoutchouc (mélange en caoutchouc, résistante aux rayons UV)
- **Éléments de connexion** – acier galvanisé

#### 4. Installation (pose) du contrepoids d'ancrage.



Avant de procéder au travail en utilisant le contrepoids d'ancrage point d'ancrage KiBo Steinbock, il convient de s'assurer qu'il n'est pas endommagé ou invalide pour l'usage. Pour cela, il convient de procéder à une inspection visuelle et générale du dispositif.

**En cas de quelconque doute concernant l'état technique du contrepoids, il est strictement interdit de l'utiliser lors du travail!**

Pour préparer correctement le contrepoids **3078** au travail, il convient d'observer les instructions ci-après (dans l'ordre suivant) :

1. Les clés Allen #10mm (1 unité) et la clé plate # 19 mm (1 unité) seront nécessaire pour l'installation.
2. Choisir la zone appropriée pour la mise en place du contrepoids d'ancrage 3078, de façon à ce que la zone de déplacement de l'utilisateur (résultant de l'ensemble de connexion et d'amortissement) couvre le champ de travail. Ne pas oublier que l'écart de la surface par rapport au niveau ne peut pas dépasser 5°.
3. Mettre en place les poids en caoutchouc (1) en les alignant de façon à ce qu'ils soient en contact (A).
4. Passer les inserts en acier des poids en caoutchouc (1) à l'aide du connecteur en acier (2).
5. Introduire la croix principale (3) sur le connecteur en acier (2) et bloquer sa position en serrant la vis de connexion (4) en utilisant les ouvertures de montage exécutées dans le connecteur en acier (2). La vis d'embout fixée durablement dans le connecteur en acier (2) a pour l'objectif de rendre impossible la pose du connecteur en acier (2) en position incorrecte.
6. Mettre en place les autres groupes des poids en caoutchouc (1) de façon à ce qu'ils sont en contact (A) et leur inserts en acier, rendent possible leur connexion à l'aide du connecteur en acier (2) avec la croix principale (3).
7. Serre d'autres vis de fixation (4).
8. Vérifier si tous les vis, y compris les vis de fixation (4) sont bien serrées.
9. Vérifier si la plate tournante sur le montant d'ancrage tourne.
10. Contrôler visuellement la présence de tous les éléments du contrepoids d'ancrage 3078 et leur état technique.
11. Le démontage du dispositif doit être effectué en l'ordre inversé, en respectant les instructions des points 6, 5, 4, 3, 2.
12. Lors du démontage, dévisser uniquement les vis de fixation (4). Laisser les autres vis serrées.
13. Les éléments particuliers du contrepoids d'ancrage 3078 doivent être transportés séparément.
14. Après le démontage, le dispositif doit être conservé dans un endroit sec et frais.

#### 5. Description du marquage du contrepoids d'ancrage



Équipement de protection contre la chute de hauteur	
Contrepoids d'ancrage EN 795:1996-E 3078 CE 0194	
Attention! 1. Respecter l'espace libre sous l'utilisateur dans la zone à risque de chute, conformément à la notice d'utilisation. 2. Nombre des utilisateurs en parallèle - 2 personnes. 3. Ne pas utiliser sur les surfaces couvertes de neige, gelées ou dont la pente par rapport au niveau dépasse 5°. 4. Utiliser avec les équipements de protection individuelle conformes à la norme EN363. 5. A utiliser les surfaces: bitumineuses, en béton, en membrane PVC.	
Numéro de lot:	Date de fabrication:

1. Numéro de référence du dispositif
2. Numéro et année de l'édition de la norme européenne et la classe auxquelles le dispositif doit répondre
3. La marque CE et le numéro de l'unité notifiée contrôlant la fabrication du dispositif
4. Mois et année de fabrication
5. Numéro de lot
6. Remarque: lire la notice
7. Désignation du fabricant ou du distributeur de dispositif

## 6. Principes de l'utilisation du contrepoids d'ancrage 3078

1. Le contrepoids d'ancrage 3078 sert à connecter le système individuel de protection contre la chute de hauteur.
2. Chaque utilisateur du contrepoids d'ancrage doit lire attentivement la présente notice d'usage. L'exploitation du dispositif non conforme à l'instruction représente le risque pour la vie. La présente instruction doit être toujours disponible pour consultation. Le dispositif ne peut être utilisé que par les personnes ayant suivi la formation concernant l'exploitation des équipements de protection contre la chute de hauteur.
3. Le contrepoids d'ancrage 3078 ne peut pas être utilisé par les personnes dont l'état de santé peut avoir l'impacte sur la sécurité aussi bien lors de l'exploitation normale qu'en cas d'une éventuelle action de sauvetage. Il convient d'élaborer le plan de l'action de sauvetage qui pourrait être appliqué en cas du besoin.
4. Le contrepoids d'ancrage ne peut être utilisé que pour la protection contre la chute de hauteur, conformément aux directives de la présente instruction. En particulier, il est strictement interdit d'utiliser le dispositif pour le travail en appui.
5. Avant tout usage, il convient de s'assurer que les autres dispositifs composants du système de protection contre la chute sont compatibles. Il est strictement interdit d'utiliser les combinaisons des éléments d'équipement dont la fonction de sécurité d'un élément dépend de la fonction de sécurité d'un autre élément.
6. La charte d'exploitation constitue la partie intégrante de la présente instruction ; elle sert à enregistrer les révisions périodiques et les réparations. La charte doit être remplie et conservée avec la présente notice et présentée au fabricant ou une personne agréée par le fabricant, responsable du service, à toute demande. L'institution exploitant le dispositif est responsable de la mise à jour de la Charte d'utilisateur. L'institution exploitant doit demander à toute personne de service ou d'entretien du système, d'apporter des annotations appropriées dans la Charte d'utilisateur.
7. Il convient d'observer les instructions opportunes de l'exploitation de l'équipement utilisé ensemble avec le contrepoids d'ancrage, indiqué dans la présente notice. De plus, il convient de respecter toutes les dispositions générales et règles concernant la sécurité et l'hygiène de travail, et en particulier le travail sur les hauteurs.
8. A l'échéance de la période de 12 d'exploitation, le contrepoids d'ancrage 3078 doit être retiré d'exploitation et soumis à la révision périodique. En cas de présence des facteurs ayant l'impact sur l'état du dispositif, ou bien en raison d'une importante fréquence de l'utilisation du dispositif, les révisions périodiques doivent être effectuées plus souvent. La révision périodique doit être effectuée par une personne qualifiée, responsable des moyens et des équipements de protection dans l'établissement de l'utilisateur, conformément aux procédures du contrôle périodique du fabricant. La révision de sécurité peut être également effectuée par le fabricant ou par le son représentant agréé.
9. Le contrepoids d'ancrage peut être utilisé pendant une période de 5 ans. Après les 5 ans d'exploitation 3078 doit être soumis à la révision ou au contrôle détaillé du fabricant. Cette révision ne peut être effectuée que par le fabricant du dispositif ou son représentant agréé.
10. Lors de cette révision, il convient de définir une période d'exploitation du dispositif jusqu'au prochain contrôle.
11. Les résultats des révisions visées doivent être renseignés dans la Charte d'utilisateur.
12. Avant tout usage, il convient de vérifier si la date de la prochaine révision technique du système n'est pas arrivée à terme. A l'échéance de cette date, le système ne peut pas être utilisé. Avant et après chaque utilisation, il convient de vérifier visuellement l'intégralité et l'état technique du dispositif. En cas de constatation de quelconque doute ou de l'absence des éléments particuliers, le système ne peut pas être utilisé. Pour éclaircir tout doute, il convient de contacter le fabricant ou le service autorisé par le fabricant.
13. Les informations détaillées concernant la révision périodique :
  - Contrôler si le système n'a été modifié/améliorer par les personnes non autorisées ;
  - Contrôler la lisibilité des marquages sur le produit ;
  - Vérifier visuellement l'intégralité de l'ensemble du système ;
  - Contrôler tous les éléments pour vérifier l'absence des déformations ou des enfoncements. S'assurer que ceux derniers n'ont pas d'impact sur la fixation des poids ou du connecteur en acier ;
  - Contrôler la plaque en acier pour vérifier l'absence des déformations et des fissurations,
  - Contrôler l'absence des fissurations sur les parties métalliques ;
  - Contrôler tous les vis et écrous. Contrôler leur bon serrage ;
  - Contrôler l'absence de la corrosion ;
  - Contrôler les poids pour vérifier l'absence des déformations, fissurations ou endommagements mécaniques. Contrôler la fixation de l'insert métallique du poids.
14. Pour des raisons de sécurité, en cas de quelconque doute concernant les conditions d'exploitation en toute sécurité du dispositif ou si le dispositif a été utilisé pour arrêter une chute de hauteur, il doit être retiré immédiatement de l'usage. Une nouvelle réintroduction du dispositif pour l'exploitation, peut se faire seulement après la confirmation écrite d'une personne autorisée que le système est en état technique approprié.
15. Il est strictement interdit de modifier, de réparer ou de remplacer les pièces d'origine du système par les personnes non autorisées.
16. Le contrepoids d'ancrage 3078 peut être utilisé en tant que le système de protection contre la chute de hauteur avec le dispositif à rappel automatique (EN360), les amortisseurs de sécurité (EN355) et les systèmes d'auto-serrage à glissière flexible (EN353-2) fabriqués par la société PROTEKT.
17. Les utilisateurs prévoyant la connexion du dispositif 3078 avec les dispositifs à rappel automatique ou les amortisseurs de sécurité des autres fabricants, doivent contrôler tous les risques éventuels, car ces éléments ne sont pas contrôlés comme un système complet de protection contre la chute de hauteur.
18. La connexion de quelconques moyens de protection individuelle contre la chute de hauteur au dispositif 3078 nécessite le contrôle par l'utilisateur de toutes les recommandations et exigences définies par le fabricant des moyens de protection individuelle.
19. Il est obligatoire de contrôler l'espace libre sous le poste de travail pour éviter, lors de la chute, de choc contre les objets ou la surface inférieure avant que l'équipement arrête la chute.
20. Lors de l'exploitation du contrepoids d'ancrage 3078 il convient de payer une attention particulière sur les phénomènes dangereux ayant l'impact sur le fonctionnement correct du dispositif ou sur la sécurité de l'utilisateur, et en particulier : torsion de la ligne de vie et son déplacement sur les rives pointues ; activités des produits chimiques, pollutions.
21. Le dispositif ne peut pas être utilisé en milieu à risque d'explosion.
22. Le dispositif doit être transporté en emballage (p.ex. sans en tissu résistant à l'humidité ou coffre en acier ou matière plastique), pour le protéger contre l'humidité et les endommagements.
23. Pour éviter l'endommagement des matériaux (produits premiers) dont le dispositif est fabriqué, ce dernier doit être nettoyé précisément. Le dispositif peut être nettoyé manuellement. Les éléments en matière plastique et en caoutchouc doivent être nettoyés uniquement à l'eau. Les éléments trempés lors du nettoyage ou de l'exploitation doivent être précisément séchés en conditions naturelles, à l'écart de toutes sources de chaleur. Les éléments et les mécanismes métalliques (ressorts, charnières, attaches, etc.) doivent être graissés périodiquement afin d'améliorer leur fonctionnement et leur durabilité.
24. Le dispositif doit être stocké en emballage lâche, dans un local bien ventilé, sécurisé contre l'exposition directe aux rayons de soleil et aux rayons UV, la poussière, les objets pointus, les températures extrêmes et les substances caustiques.
25. En raison de la sécurité d'exploitation, en cas de revente du dispositif dans les pays étrangers à ceux de son exploitation, le revendeur remettra à l'utilisateur la notice d'exploitation en langue étrangère utilisé dans le pays de son exploitation.

<b>C H A R T E D ' U S A G E</b>					
Nom de dispositif	<b>Contrepoids d'ancrage</b>			Type	<b>3078</b>
Numéro de lot		Date de fabrication		Date d'achat	
Date de première remise en exploitation		Nom d'utilisateur			

<b>REGISTRE DES CONTRÔLES ET DES RÉPARATIONS</b>					
	Date	Cause du contrôle ou de réparation	Endommagements constatés, réparations, etc.	Date du prochain contrôle	Nom et signature de l'exécutant
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
Mägert G&C Bautechnik AG, Sonnenbergstrasse 11, CH-6052 Hergiswil					